

# La litote est-elle «trahie» par le sens de sa négation?»\*

Corinne ROSSARI, Université de Fribourg (Suisse)

Dans mon meilleur train d'aller et de chanter, j'entends quelqu'un derrière moi, je me retourne, je vois un Antonin qui me suivait et qui paraissait m'écouter avec plaisir. Il m'accoste, me salue, me demande si je sais la musique. Je réponds, *un peu*, pour faire entendre *beaucoup*. (Rousseau, *Les Confessions*, Partie I, Livre IV)

## 1. Introduction

La litote, comme l'euphémisme ou la métaphore, est une figure qui fait partie des compétences discursives des locuteurs. Il est d'ailleurs courant de gloser les litotes produites par *c'est une litote*.

- (1) Mais quand ce qui est en jeu est important, il n'est pas inutile, c'est une litote, de prendre des décisions un peu réfléchies avant d'agir.  
(<http://knol.google.com/k/prise-de-d%C3%A9cision-en-situation-d-incertitude#>, consulté le 23-10-2010)

Même si la figure est aussi aisément produite que décodée, le rappel de ce en quoi elle consiste n'est pas inutile. L'extrait suivant de *La Ville dont le prince est un enfant* (II, 2) de Montherlant est parfaitement éclairant.

- (2) SEVRAIS. – [...] Le théâtre classique n'est bien que dans la litote.  
HENRIET. – La litote? Qu'est-ce que c'est que ça?  
SEVRAIS. – C'est quand on dit moins que ce qui est. Quand Suréna et Eurydice se sont quittés en s'aimant du fond de leur cœur, mais Eurydice dit seulement: notre adieu ne fut point un adieu d'ennemis.

\* Je remercie chaleureusement André Horak pour les nombreuses informations qu'il m'a fournies et qui m'ont éclairée sur bien des points concernant cette figure.

Le personnage de Sevrans donne en effet la caractéristique que l'on trouve dans tout bon manuel de rhétorique: dire moins que ce que l'on souhaite communiquer en réalité. Si l'identification d'une telle figure ne semble pas soulever de grandes questions, les marques qui permettent de la déclencher n'ont en revanche rien de systématique. Comme le souligne Fontanier (1977: 133), la litote ne suppose pas l'usage d'une marque particulière: «cette figure peut être sans négation; cependant la négation s'y trouve le plus souvent». Et même quand il y a la négation au moyen de la forme *ne ... pas*, il n'y a évidemment pas forcément litote. Sur les trois énoncés négatifs suivants seul le dernier déclenche une telle figure. Pourquoi?

- (3) Ceci n'est pas une pipe. [Légende du célèbre tableau *La Trahison des images* de Magritte]
- (4) L'argent ne fait pas le bonheur.
- (5) Carla [Bruni Sarkozy]: «Pour être honnête, je ne déteste pas la pression médiatique». (*Le Figaro Magazine*, 29-05-2009)

L'énoncé de Carla Bruni Sarkozy signifie en effet sans ambiguïté: *J'adore l'exposition aux médias*. En quoi la négation de cet énoncé se différencie-t-elle de celle des deux autres qui ne véhiculent aucune litote? On ne serait en aucun cas tenté de leur attribuer le sens de «Ceci est tout le contraire d'une pipe» ou de «L'argent rend malheureux».

Mon propos sera de voir si cette figure, quand elle est formée au moyen de la locution *ne ... pas*, est repérable par une interprétation particulière de la négation. Je commencerai par un bref survol de quelques descriptions de la litote proposées dans des manuels de rhétorique et en linguistique avant de passer à l'analyse de la négation dans les litotes. Je me fonderai sur la différence que Ducrot (1984) fait entre négation polémique et négation descriptive. Nous verrons que la locution *ne ... pas* dans une litote correspond à une interprétation descriptive de la négation.

## 2. Survol de la notion dans les traités de rhétorique

La notion de litote est le plus souvent associée à deux dimensions apparemment antagonistes dans les traités de rhétorique: l'affaiblissement et le renforcement. Ce tour de passe-passe s'obtient formellement par une formulation qui nie le contraire. La rhétorique antique met l'accent sur la *deminutio* (*Rhétorique à Herennius*, 2003: 194):

La litote [*deminutio*] consiste à dire qu'il y a chez ceux que nous défendons – ou en nous-même – quelque avantage dû à la nature, au hasard ou au travail, en le minimisant et en l'atténuant par nos propos pour éviter d'afficher un air prétentieux.

La rhétorique classique met l'accent sur l'emphase. Beauzée explique en outre très précisément en quoi consiste formellement la figure:

Figure de pensée par fiction, qui consiste à déguiser une affirmation positive par la simple négation du contraire, & dont l'effet est de donner à l'affirmation ainsi déguisée plus d'énergie & de poids. (Beauzée *et al.*, 1784: 477)

Le troisième extrait que j'ai retenu est issu du manuel de rhétorique littéraire de Lausberg. L'extrait sélectionné propose une analyse d'un exemple canonique de litote: la réplique tirée du *Cid* «Va, je ne te hais point» (III, 4). Lausberg examine soigneusement les conditions qui ont conduit la protagoniste à produire cet énoncé.

Das Beispiel Cid [...] zeigt die zwischen der *proprietas* und der Ironie liegende *aptum*-Funktion der Litotes. In der Situation wäre die *proprietas* >je t'aime< unziemlich: sie würde dem *aptum* nicht entsprechen. Die Ironie >je te hais< würde in der gespannten Gefährdungssituation nicht als Ironie, sondern als *proprietas* – als Ausdruck des wirklichen, da nach der Situation als wahrscheinlich anzunehmenden Gefühls – verstanden. Die einzige Äußerungsmöglichkeit besteht in der entschiedenen Negierung des von vornherein wahrscheinlichen >je te hais< durch die Formulierung >je ne te hais point<, die als verhüllte, dem *aptum* entsprechende seelische Interpretationshilfe für den Angesprochenen gemeint ist (*voluntas*): die Litotes wird in ihrer gemeinten Bedeutung (*voluntas*: je t'aime) verstanden auf Grund der zwischen dem Sprechenden und dem Angesprochenen bestehenden prästabilierten Sympathie. (Lausberg, 2008: 304-305)

Pour synthétiser la pensée de Lausberg, on peut dire que la forme litotique est la seule qui s'offre à la locutrice pour exprimer son amour tout en produisant un énoncé conforme à la bienséance.

- (i) La formulation *je t'aime* est inadaptée à la situation.
- (ii) La formulation *je te bais* ne pourrait être interprétée comme ironique vu la situation.
- (iii) Reste la négation délibérée de *je te bais* qui rend le sens voulu, étant donné la relation amoureuse passée entre la locutrice et son destinataire.

On retient de ce bref aperçu dans les traités de rhétorique que la litote est une figure très complexe. Elle permet à celui qui la produit de conjuguer à la fois le moins et le plus dans une même forme en convoquant une signification cachée, voilée, qui consiste en l'affirmation du contraire. L'enjeu de mon analyse sera de comprendre comment une négation va déclencher une interprétation dans laquelle l'expression de la propriété niée équivaut à affirmer plus fortement la propriété contraire.

### 3. Le décodage de la litote dans la littérature linguistique

La litote est vue comme une figure éminemment pragmatique. Marc Bonhomme (2005), dans son ouvrage de référence sur la *Pragmatique des figures du discours*, détaille les processus inférentiels mis en place pour décoder les figures. A propos de la litote, il détaille le processus inférentiel suivant dont je cite la première étape:

«L'invention de ces machines, capables d'effectuer automatiquement les opérations arithmétiques de base, n'est pas de médiocre portée.» [Andler, *Introduction aux sciences cognitives*] [...] Les lecteurs doivent restituer l'opération locutoire effectuée par Andler sur la tension de son énoncé. Andler semble, par une assertion seulement réactive, se borner à refuser l'évaluation à la baisse qu'on pourrait faire sur l'invention des machines en question. Mais en excluant cette alternative abaissante et en niant le terme marqué du couple antonymique Important-Médiocre, il suggère aux lecteurs, dans une assertion finalement renforcée et davantage informative, sa propre évaluation à la hausse: /Je laisse entendre que l'invention de ces machines est d'une portée considérable/. (Bonhomme, 2005: 105-106)

Bonhomme envisage un principe pragmatique que l'on pourrait fonder sur les maximes de Grice (1979), en l'occurrence la maxime de quantité, pour expliquer la façon dont on passe de l'interprétation littérale (réfutation de

l'évaluation péjorative) à l'inférence déclenchée par la figure (évaluation fortement méliorative). Cette maxime prévoit qu'un énoncé ne doit être ni trop ni trop peu informatif. L'analyse de Bonhomme revient à dire que «ne pas être de médiocre portée» est trop peu informatif. L'interprétant réciproque alors un contenu non littéral «être de portée considérable» qui est plus riche et donc qui permet de respecter la maxime de quantité. Le sous-entendu déclenché par la litote correspond dans le cadre gricéen à une implicite conversationnelle.

L'approche rhétorique et l'approche linguistique abordent la litote par deux biais différents: la rhétorique propose une analyse de ses conditions de production et la pragmatique de ses conditions d'interprétation. De mon côté, je vais me situer clairement du côté interprétatif, en analysant les propriétés des négations qui déclenchent des litotes.

#### 4. La négation

Comme annoncé dans l'introduction, je vais me fonder sur la description de la négation que propose Ducrot (1984) dans le cadre de sa théorie de la polyphonie, pour voir s'il est possible de singulariser la négation d'un énoncé qui déclenche une litote.

Pour Ducrot, un seul et même énoncé est polyphonique si, sans qu'il ne véhicule une forme ou une autre de discours rapporté, il fait entendre une autre voix que celle du locuteur (dite voix de l'énonciateur). Ducrot (1984: 153) illustre ce cas au moyen de l'exemple suivant: «Puisque tu sais tout, tu peux me donner le tiercé dans l'ordre». Cet énoncé s'inscrit dans le contexte où X (le locuteur) se moque des prétentions de son ami Y.

Dans ce cas, X (qui est à la fois sujet parlant et locuteur) fait entendre, dans une énonciation qu'il revendique comme la sienne, la voix de Y assertant qu'il sait tout. J'exprimerai cela en disant que l'énoncé, tout en donnant X comme auteur de l'énonciation (= locuteur), attribue cependant à Y (= énonciateur de l'assertion d'omniscience) une assertion que X ne prend pas à son compte, mais qui est censée s'effectuer pourtant dans l'énonciation même dont X est le responsable. (Ducrot, 1984: 153)

La notion d'énonciateur est particulièrement pertinente pour la description des énoncés négatifs. Ducrot (1984: 216) relève en effet «une dissymétrie entre les énoncés affirmatifs et négatifs». Selon lui, «l'affirmation est présente dans la négation d'une façon plus fondamentale que ne l'est la négation dans l'affirmation».

Il définit ainsi une classe d'énoncés négatifs dits polémiques qui ont la propriété de faire entendre le point de vue positif qu'il peut y avoir derrière une négation.

[...] [l']énoncé négatif (par exemple, «Je ne viendrai pas») présente son énonciation comme l'accomplissement de deux actes, respectivement l'assertion que la personne qui parle viendra, et le refus de cette assertion. Or il est clair que ces deux actes ne sont pas attribués au même être. Certes, le refus est attribué au locuteur (personne à laquelle renvoie le *je*), mais l'assertion refusée est attribuée à quelqu'un qui peut être l'allocutaire, ou un tiers déterminé, ou la voix publique: l'énonciation du locuteur est donc pour ainsi dire partiellement prêtée à un personnage différent de lui, et qui est seulement un énonciateur [...] (Ducrot, 1984: 152-153)

Pour faire ressortir ce point de vue positif, Ducrot prend le cas du connecteur *au contraire* qui, dans un énoncé négatif comme le suivant, va récupérer la propriété en cause mais sans la négation.

(6) Paul n'est pas gentil, au contraire il est détestable.

Ducrot (1984: 216) relève que le segment qui suit *au contraire* n'est pas «contraire» au premier segment pris dans sa totalité (celui comprenant la négation), «mais au point de vue positif que celui-ci [...] nie et véhicule à la fois».

Si l'on revient à la litote du *Cid*, on remarque que le test de l'enchaînement au moyen de *au contraire* la fait disparaître *ipso facto*:

(7) Va, je ne te hais point, au contraire je t'aime de tout mon cœur.

En effet si Chimène avait enfreint les règles de la bienséance que Lausberg envisage et avait produit ce dernier énoncé, aucun critique n'aurait jamais vu une litote dans le premier segment et Corneille ne serait pas ce qu'il est! Le premier segment est compris comme purement réfutatif: Chimène y fait entendre la voix de Rodrigue qui soutient le point de vue selon lequel elle le hait. Elle le réfute et ajoute à cette réfutation le vrai sentiment qui l'anime. L'énoncé qui suit *au contraire* coïncide ainsi avec le sous-entendu de la litote et son explicitation annule, par là même, la figure.

Si nous revenons maintenant à l'énoncé effectivement produit par Chimène, nous pouvons également le comprendre comme purement réfutatif (interprétation envisagée notamment par Bonhomme et Jaubert dont je prends les propos ci-dessous).

Soit la déclaration de Chimène à Rodrigue dans *Le Cid* de Corneille, tenue pour un cas exemplaire de litote par plusieurs manuels: «Va, je ne te hais point». Sans doute, on est libre de voir dans cette occurrence une assertion en-deçà à effet renforçant (pour signifier: *je t'aime beaucoup*), et donc une énonciation litotique de la part de Chimène, désireuse de suggérer son amour à Rodrigue, tout en préservant les bienséances. Mais on peut également penser que Chimène a simplement voulu déclarer son absence de ressentiment envers Rodrigue après le meurtre de son père, «je ne te hais point» étant alors lu comme une énonciation littérale. (Bonhomme, 2005: 106)

Alors la plus célèbre des litotes se révèle à l'analyse une litote discutable. Lorsque Chimène dit à Rodrigue (*Le Cid*, III, 4) «Va, je ne te hais point», elle répond en fait littéralement à la plainte de Rodrigue: «Ton malheureux amant aura bien moins de peine / A mourir de ta main qu'à *vivre avec ta haine*». (Jaubert, 2008: 111)

Bien avant, Thibaudet (1938: 133) avait également refusé de voir une litote dans cet énoncé:

Mais en poésie la litote est souvent une invention de grammairien qui projette en Corneille ou en Racine sa propre pauvreté. Ni chez Corneille qui l'a dit, ni à plus forte raison chez Racine qui ne l'a pas dit, *Je ne te hais point* ne signifie *Je t'aime*. Il porte bien précisément et à plein sur l'idée de haine, il répond à ce mot de Rodrigue: *vivre avec ta haine*. Chimène ne peut pas ressentir pour Rodrigue la haine qu'elle doit au meurtrier de son père, et elle le dit.

Mais, même si l'énoncé se situe dans un contexte où Chimène s'oppose au point de vue de Rodrigue qui soutient qu'elle ne peut que le haïr: «Ton malheureux amant aura bien moins de peine / A mourir de ta main qu'à vivre avec ta haine», Rodrigue retient clairement la déclaration d'amour qui s'y cache, puisqu'il répond à cela «Quand on saura mon crime et que *ta flamme dure* [...]».

L'énoncé produit par Chimène autorise donc deux lectures: la lecture accentuant la réfutation et une lecture où la réfutation est au second plan et où l'énoncé est compris comme une façon d'affirmer son amour en émettant un acte qui n'est qu'apparemment réfutatif.

Ces deux interprétations coïncident avec deux types de négations que Ducrot distingue: la négation polémique et la négation descriptive. Il y a en effet des négations qui ne font pas entendre le point de vue adverse. Ces

négations sont incompatibles avec un enchaînement au moyen de *au contraire*, car le point de vue positif inhérent à la négation n'est pas disponible. Par exemple, si à la question d'un enseignant sur l'inattention d'un élève un médecin dit:

(8) Paul n'entend pas.

il n'y a aucune possibilité de faire suivre cet énoncé d'un segment préfacé par *au contraire*:

(9) ??Paul n'entend pas, au contraire il est sourd.

Dans ce cas, la négation est descriptive et le point de vue «positif» (*Paul entend*) même s'il est toujours présent syntaxiquement ne l'est plus sémantiquement. Ducrot (1984: 218) fait dériver ce type de négation de la négation polémique: «Comme troisième forme de négation, je reprends mon ancienne idée de négation descriptive, en lui conservant d'ailleurs son appellation. J'ajouterai simplement que je la tiens pour un dérivé délocutif de la négation polémique».

Les formes négatives peuvent s'éroder au point de ne plus faire entendre le point de vue positif auquel elles s'opposent. Par exemple, la négation morphologique d'un adjectif ne permet pas de récupérer la propriété positive sous-jacente à l'adjectif, alors que le même adjectif nié au moyen de *ne ... pas* rend cette propriété accessible:

(10) Paul n'est pas discipliné, au contraire il est très désobéissant.

(11) \*Paul est indiscipliné, au contraire il est très désobéissant.

La négation morphologique ne permet pas de faire référence au point de vue positif qu'elle réfuterait. Elle est devenue l'affirmation d'une qualité. Les énoncés comprenant une négation au moyen de la locution *ne ... pas* mais qui résistent au test de *au contraire* – cf. (8) – ont les mêmes propriétés. Ils ne permettent pas de faire entendre le point de vue auquel l'énonciateur réagirait. Les énoncés compris comme litotiques sont de ce type. Ils peuvent être considérés comme des énoncés négatifs dont le point de vue adverse n'est plus récupérable (car *crystallisé* dans la terminologie de Ducrot) ou comme des énoncés pour lesquels il n'est pas pertinent de récupérer ce point de vue. Prenons l'exemple d'une litote presque conventionnelle comme *pas idiot* pour *très intelligent*. Dans un contexte où un locuteur est impressionné par la remarque pertinente d'un enfant, il pourra produire:

(12) Eh bien, en voilà une réflexion pas idiote!

Dans cet énoncé, il n'y a pas lieu de voir une réfutation d'un point de vue selon lequel la remarque est idiote, car ce dernier n'est pas pertinent. Certes, la négation peut toujours être réinterprétée comme une négation polémique, mais alors le sens litotique disparaît et l'enchaînement avec *au contraire* est concevable:

(13) Paul n'est pas idiot, au contraire il est particulièrement doué.

Mais dans la tournure envisagée précédemment, l'enchaînement au moyen de *au contraire* reste difficile à concevoir:

(14) ??En voilà une réflexion pas idiote, au contraire c'est une réflexion très intelligente.

Le syntagme *pas idiot* compris «littéralement» ne permet pas de pointer le fait que la remarque est très pertinente. Il n'est donc pas suffisamment informatif. Se déclenche alors, par respect de la maxime de quantité, le sous-entendu *très intelligent*, qui, lui, assure à l'énoncé un potentiel informatif suffisant dans la situation envisagée.

En résumé, un énoncé négatif, comme celui qui suit, peut prendre au moins trois interprétations, dont une seule est litotique:

(15) Paul n'est pas un génie.

- (i) Si l'énoncé est le bilan tiré d'un test concernant le quotient intellectuel de Paul, la négation est descriptive. Elle est suffisamment informative et elle ne déclenche pas de litote. C'est le cas de (8).
- (ii) Si l'énoncé répond à une idée qui circule sur Paul, à savoir qu'il a la réputation d'être un génie, la négation est polémique et l'énoncé ne déclenche pas de litote non plus.
- (iii) Enfin si l'énoncé est compris comme une description des capacités intellectuelles de Paul – le locuteur répond à une question du type: «Penses-tu que Paul soit capable de rédiger une thèse?» –, alors il est interprété comme une litote, car il est clairement sous-informatif pour cerner l'opinion que le locuteur a de Paul. Il déclenche un sous-entendu qui consiste en le contraire de la propriété niée, à savoir *Paul est stupide, idiot, etc.* Cette interprétation correspond à une implicite conversationnelle déclenchée par le non-respect apparent de la maxime de quantité. Notre exemple est en effet calqué sur celui que prend Grice

(1979: 66-67) pour illustrer le non-respect de la première règle de cette maxime.

*Dérision de la première règle de Quantité.* [Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis]

A rédige une recommandation pour un de ses élèves qui postule un poste en philosophie, et voici le contenu de la lettre: «Monsieur, M. X a une maîtrise remarquable de l'anglais, et il a été assidu à mes cours. Je vous prie d'agrèer, etc.» (Glose: A ne refuse pas de jouer le jeu, puisque, s'il ne voulait pas coopérer, il pourrait fort bien ne pas écrire du tout. Il a parfaitement la possibilité d'en dire plus, puisque celui qu'il recommande est un de ses étudiants; par ailleurs, il n'ignore pas qu'on lui demande plus d'informations que cela. Il faut donc qu'il soit supposé vouloir transmettre une information qu'il répugne à exprimer noir sur blanc. Cette supposition ne tient que si l'on présume qu'il pense que M. X ne vaut rien en philosophie. C'est donc cela qu'il implique.)

## 5. Conclusion

En conclusion, on peut retenir que la négation qui déclenche une litote a essentiellement deux propriétés:

- a) Il s'agit d'une négation qui est plus proche du pôle descriptif que du pôle polémique, ou pour dire les choses autrement, plus on a accès à une négation polémique, moins on a accès à une interprétation litotique. Si nous revenons à l'énoncé de Carla: «Pour être honnête, je ne déteste pas la pression médiatique», on peut en proposer une interprétation polémique. Il est possible de faire dire à notre protagoniste qu'elle s'insurge en faux face à ceux qui estiment qu'elle déteste la pression médiatique. Mais à qui aurait-elle pu faire porter la responsabilité de ce point de vue? Sachant que Carla Bruni Sarkozy est une ex-top model, on imagine mal un énonciateur assumant un tel point de vue. Elle ne s'oppose donc à personne en disant qu'elle ne déteste pas la pression médiatique et produit ainsi *ipso facto* une litote.
- b) L'interprétation descriptive de la négation doit être sous-informative. Comme on vient de le voir, se contenter d'exclure Paul de la catégorie

des génies est nettement sous-informatif dans un contexte où l'on se renseigne sur ses capacités intellectuelles.

Revenons à présent aux énoncés (3) et (4). On a vu que leurs négations ne déclenchent pas de litote. On sait maintenant pourquoi. Elles sont clairement du côté du pôle polémique. La négation de «Ceci n'est pas une pipe» est paradoxale dans la mesure où le point de vue nié est aussi légitime que sa réfutation. Celle de «L'argent ne fait pas le bonheur» est conforme aux standards de la négation polémique. Ce qui vaut à cet énoncé son statut d'adage, c'est justement de s'opposer au lieu commun selon lequel l'argent fait le bonheur. Le caractère incontestablement réfutatif de ces deux négations bloque la litote: comme relevé initialement, on ne saurait entendre dans ces deux énoncés des sous-entendus comme *Ceci est tout le contraire d'une pipe* ou *L'argent fait le malheur*.

## Bibliographie

- Beauzée, N., Du Marsais, C. C., Marmontel, J.-F. & Voltaire (1784): *Encyclopédie Méthodique. Grammaire et littérature*. T. II, Paris, Panckoucke.
- Bonhomme, M. (2005): *Pragmatique des figures du discours*. Paris, Champion.
- Ducrot, O. (1984): *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit.
- Fontanier, P. (1977): *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion.
- Grice, H. P. (1979): «Logique et conversation», *Communications* 30, 57-72.
- Jaubert, A. (2008): «Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote», *Langue française* 160, 105-116.
- Lausberg, H. (2008): *Handbuch der literarischen Rhetorik. Eine Grundlegung der Literaturwissenschaft*. Stuttgart, Franz Steiner.
- Rhétorique à Herennius* (2003): Paris, Les Belles Lettres.
- Thibaudet, A. (1938): *Réflexions sur la littérature*. Paris, Gallimard.